

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
fasken.com

Le 21 janvier 2020  
N° de dossier : 115805.00191/20273

**Jean-Philippe Therriault**  
Direct +1 514 397 5103  
jtherriault@fasken.com

## PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable**  
**Dossier : R-4008-2017**

Chère consœur,

Le soussigné accuse réception de votre lettre du 21 janvier 2020, relativement à la poursuite de l'audience le 22 janvier 2020 dans le dossier mentionné en rubrique.

Bien que nous avons initialement indiqué à la formation être disponible le 22 janvier 2020 en avant-midi, une contrainte d'horaire imprévue nous empêche d'être disponible ce mercredi 22 janvier 2020. Nous avons tenté de communiquer avec vous ce matin à ce sujet et nous vous avons laissés un message vocal.

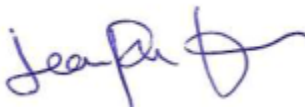
Par conséquent, nous demandons par la présente l'autorisation à la Régie de procéder à notre plaidoirie par écrit. Nous vous informons que l'ensemble de nos représentations se retrouvent au plan d'argumentation déposé le 20 janvier 2020 sous la cote C-FCEI-0048. La présente demande est faite de consentement du procureur d'Énergir avec qui nous avons communiqué ce matin.

À défaut, le soussigné informe la Régie qu'il serait disponible vendredi à la convenance de la Régie (le procureur d'Énergir ayant indiqué être indisponible jeudi).

Nous nous excusons des inconvénients causés par la présente situation.

Veillez agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Jean-Philippe Therriault

c.c. Me Philip Thibodeau (Énergir)

